

Réf: Dossier N° 102127

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SENEBA AGRICULTURE-FERME » en abrégé « S-A-F »

Siège social Abidjan, Adjamé, ADJAME BROMAKOTE NON LOIN
DE LA GRANDE MOSQUEE, Lot 349, Ilot 53

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 20/04/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SENEBA AGRICULTURE-FERME » en
abrégé « S-A-F »

Objet : AGRICULTURE; FERME ANIMALIERE;
REPRESENTATIONS
COMMERCIALES.

-Le tout directement ou indirectement, par voie de création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport de commandite, de souscription d'achat de titre ou droits sociaux de fusion, d'alliance, d'association en participation ou de prise de dation en location-gérance de tous biens et autres droits ;

-Et généralement, toutes opérations de quelque nature, qu'elles soient juridiques ou économiques, mobilières ou immobilières, industrielles, commerciales, civiles ou financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus, ou à tous autres objets similaires, ou connexes.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Adjamé, ADJAME BROMAKOTE NON LOIN
DE LA GRANDE MOSQUEE, Lot 349, Ilot 53

Dirigeant(s) : M OUATTARA MERARI ALEXANDRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02363 du 29/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18268/GTCA/RC/2022 du 29/04/2022

